



INFO PRESSE

ACCUEIL DE LOISIRS DIRECTION JEUNESSE

Mercredi 19 juin – 14 h 15
Salle André Seguin

Ce mercredi 19 juin, les enfants délégués des centres de loisirs municipaux vont présenter aux élus les actions qu'ils ont menées au cours de leur année. Ces projets s'inscrivent dans le dispositif Paroles d'enfants, porté par la Ville depuis 2013 et qui entre dans la démarche partenariale Ville amie des enfants. Ces délégués ont pour rôle de recueillir la parole des petits Toulonnais puis de concevoir différents projets sur des thématiques renouvelées chaque année. Pour 2023 – 2024, les enfants ont travaillé sur la solidarité, l'intergénérationnel et la sécurité routière. L'objectif de ce dispositif est d'initier les 6 - 11 ans à la démocratie, de favoriser la citoyenneté et l'implication des jeunes dans la vie de la cité.

Ils ont travaillé, avec leur groupe de centres de loisirs, tous les mercredis depuis leur élection en septembre dernier. Ce mercredi 19 juin, les enfants délégués vont présenter aux élus de la Ville la réalisation de leur année de travail. Durant cette année scolaire, les petits Toulonnais ont planché sur 3 thématiques : l'intergénérationnel pour l'ensemble des 11 centres de loisirs. En partenariat avec le pôle Seniors et le Centre communal d'action social (CCAS), les jeunes ont mené différentes actions culturelles, historiques ou sportives. Plusieurs d'entre eux ont pu échanger avec leurs aînés autour de la Libération de Toulon tout en confectionnant les fanions des forces engagées lors du Débarquement de Provence. Couture, mais aussi courses d'orientation ou tournois de pétanque ont rythmé ces rendez-vous intergénérationnels. En plus de cette thématique, les minots de Strassel et Saint Dominique ont planché respectivement sur la solidarité et la sécurité routière. Les délégués de Strassel ont organisé une collecte de jouets, des jouets qui ont retrouvé une seconde vie auprès de l'association Emmaüs. À Saint-Dominique, la sécurité routière a été mise au cœur l'action du centre. Deux volets, l'un pédagogique au travers des panneaux de signalisation et l'autre ludique, ont été abordés. Ils ont réalisé ont une piste de karting démontable et ont organisé des courses de kart à pédales ou de caisse à savon.

L'élection des enfants délégués des centres de loisirs municipaux est une véritable initiation à la démocratie menée dans le cadre de la démarche partenariale Ville amie des enfants et du dispositif « Parole d'enfants ». Mise en place en 2013, cette action a pour objectif de favoriser la participation des enfants à la vie des structures d'accueil. En tout 22 enfants, délégués et suppléants, sont élus par leurs camarades pour un mandat qui se déroule le temps de l'année scolaire.

Ces délégués ont pour rôle de recueillir la parole des petits Toulonnais inscrits tous les mercredis dans les centres aérés et de donner leurs avis sur différentes thématiques. Au travers d'échanges réguliers avec les élus du conseil municipal, ils conçoivent et mettent en place des projets sur la protection de l'environnement, la solidarité ou le patrimoine. L'objectif de ce dispositif est d'initier les 6 - 11 ans à la démocratie, de favoriser la citoyenneté et l'implication des jeunes dans la vie de la cité.

Les enfants délégués des centres de loisirs municipaux présenteront leurs projets aux élus toulonnais, dont :

- Valérie Mondone, adjointe au maire en charge du Pôle Famille

Salle André Seguin (salle du conseil municipal)
Hôtel de ville

// Contact Jeunesse

Valérie MONDONE

Adjointe au maire en charge du Pôle Famille (Jeunesse, Seniors, Lien intergénérationnel)

06 30 49 18 30